

## Calendrier en vigueur dès l'automne 2024, après modification

26 AOÛT 2024



### DÉBUT DE LA SESSION

Désinscription aux cours sans mention au bulletin

19 SEPTEMBRE 2024



### DATE LIMITE DE DÉSINSCRIPTION

Abandon de cours sans échec entraînant une mention au bulletin

5 NOVEMBRE 2024



### DATE LIMITE D'ABANDON

Abandon de cours entraînant un échec

20 DÉCEMBRE 2024



### FIN DE LA SESSION

